

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

www.riges-uao.net

ISSN: 2521-2125

Numéro 15

Décembre 2023



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

INDEXATIONS INTERNATIONALES



<https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12202>

Impact Factor: 1,3

MIRABEL

<https://reseau-mirabel.info/revue/14910/Revue-ivoirienne-de-geographie-des-savanes-RIGES>

SJIF Impact Factor

<http://sjifactor.com/passport.php?id=23333>

Impact Factor: 6,785 (2023)

Impact Factor: 4,908 (2022)

Impact Factor: 5,283 (2021)

Impact Factor: 4,933 (2020)

Impact Factor: 4,459 (2019)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître-Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les enjeux climatiques, la gestion de l'eau, la production agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction
KOUASSI Konan**

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître de Conférences, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO

Sommaire

<p>ASSEMIAN Assiè Emile</p> <p><i>Caractéristiques morphologiques et hydrographiques du bassin versant du Bandama rouge, centre de la Côte d'Ivoire</i></p>	7
<p>ALLARAMADJI MOULDJIDE, BAOHOUTOU LAHOTÉ, Robert MADJIGOTO</p> <p><i>Géomatique appliquée à l'analyse hydrologique et hydrogéologique dans la province du Logone occidental au Tchad</i></p>	26
<p>Babacar FAYE</p> <p><i>Apports socio-économiques de Parkia biglobosa ((Jacq.) R.Br. ex G. Don) dans les terroirs villageois de Kartiack et Mlomp (Bignona, Ziguinchor, Sénégal)</i></p>	43
<p>COULIBALY YVONNE, Nassa Dabié Désiré Axel</p> <p><i>Problématique de la hausse des prix de légumes sur le marché de détail de Songon-Agban (Abidjan-Côte d'Ivoire)</i></p>	66
<p>KOTCHI Koffi Joachim, Dien Kouayé Olivier, KANGA Koco Marie-Jeanne, N'GUESSAN Kouassi Guillaume, KONAN Kouamé Pascal</p> <p><i>La transformation du riz paddy, un défi majeur pour le développement durable de la riziculture dans la région du Goh (Côte d'Ivoire)</i></p>	87
<p>MOATILA Omad Laupem</p> <p><i>Pénuries en eau et stratégies paysannes d'adaptation sur le tronçon Ngo-Djambala en République du Congo</i></p>	103
<p>Kouamé TANO</p> <p><i>Problématique de la dynamique des localités rurales en Côte d'Ivoire : cas de l'électrification villageoise dans la sous-préfecture de Daloa (Centre-Ouest, Côte d'Ivoire)</i></p>	117
<p>DOSSO Yaya</p> <p><i>Pêche et amélioration des conditions de vie des populations dans la sous-préfecture de Kossou (Côte d'Ivoire)</i></p>	131

OUATTARA Yagnama Rokia-Coulibaly <i>Production artisanale de l'huile de palme rouge et valorisation des déchets à Toupah dans la région des grands-ponts, Côte d'Ivoire</i>	152
Hetemin Cavalo SILUE, Konan KOUASSI, N'goh Koffi Michael YOMAN, Arsène DJAKO <i>La recrudescence des conflits agriculteurs-éleveurs dans la Sous-préfecture de Sikasso : une cohésion sociale à rude épreuve</i>	167
YEBOUE Konan Thiéry St Urbain, ZOGBO ZADY EDOUARD <i>Offre et consommation du riz dans la ville de Bouaké</i>	184
DJE Bi DJE Ruffin, KOUASSI Konan <i>Cartographie de la situation épidémiologique dans la partie urbaine du District Sanitaire Bouaké Nord-Ouest (Centre, Côte d'Ivoire)</i>	213
SEWADE SOKEGBE Grégoire, GNIMADI Codjo Clément <i>Evaluation de la mise en œuvre de la politique de gestion de l'eau potable en milieu rural dans la commune de Djakotomey au sud-ouest du Bénin : éléments de bilan et leçons apprises</i>	229
MEITE Issoumaila, ATTA Kouacou Jean-Marie, N'GUESSAN Kouassi Fulgence <i>Analyse cartographique et statistique de l'occupation du sol dans la Sous-Préfecture de Séguéla (Côte d'Ivoire)</i>	249
AGBAMARO Mayébinasso, DANDONOUGBO Iléri <i>Infrastructures routières et ferroviaires pendant la période coloniale au Togo (1884-1960) : analyse cartographique</i>	266
BASSOLE Zelbié, YANOOGO Pawendkigou Isidore, OUEDRAOGO Joël <i>Perceptions paysannes de la dégradation de la fertilité des sols autour des bas-fonds dans la commune de Réo (Burkina Faso)</i>	289
COULIBALY Salifou <i>Étalement urbain et le difficile accès des populations à l'eau potable dans la ville de Hiré (Côte d'Ivoire)</i>	309
YAO N'goran Yannick, SERHAN Nasser, MAFOU Kouassi Combo <i>Dynamique des populations migrantes et mutations spatiales à Assinie-Mafia</i>	328

**LA TRANSFORMATION DU RIZ PADDY, UN DEFI MAJEUR POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA RIZICULTURE DANS LA REGION DU GOH
(COTE D'IVOIRE)**

KOTCHI Koffi Joachim,

Centre de Recherche en Ecologie (CRE), Université NANGUI-ABROGOUA
Email : joachimkotchi@gmail.com

Dien Kouayé Olivier,

Centre de Recherche en Ecologie (CRE), Université NANGUI-ABROGOUA
Email : dienolivier@gmail.com

KANGA Koco Marie-Jeanne,

Centre de Recherche en Ecologie (CRE), Université NANGUI-ABROGOUA
E-mail : kangamariejeanne@yahoo.fr

N'GUESSAN Kouassi Guillaume

Université Jean LOUROUGNON GUEDE, Daloa
Email: ahibakan77@gmail.com

KONAN Kouamé Pascal,

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan
E-mail : konan_76@yahoo.fr

(Reçu le 17 août 2023 ; Révisé le 20 Octobre 2023 ; Accepté le 20 novembre 2023)

Résumé

La région du Goh est une zone de production de riz. Elle fait partie des dix (10) grandes zones de production de riz en Côte d'Ivoire. Si les conditions de production sont assurées par les structures de l'Etat à travers l'Agence de Développement de la Riziculture (ADERIZ), au niveau de la transformation, la situation est tout autre. Les producteurs réunis en coopératives éprouvent des difficultés à transformer leurs productions. Du coup ce pan de la chaîne des valeurs est contrôlé majoritairement par des opérateurs privés. Dans le but de comprendre le faible niveau de blanchiment du paddy par les coopératives qui constituent pourtant un levier important du développement rizicole, nous avons initié ce travail. Pour mener à bien cette étude, une méthodologie basée d'une part sur la recherche documentaire et d'autre part sur une enquête de terrain. La recherche documentaire a permis de consulter des ouvrages scientifiques en rapport avec le sujet, des rapports d'activités des structures locales en charge de la riziculture. Pour l'enquête de terrain, un guide d'entretien a été élaboré et soumis aux responsables des 10 coopératives réunies en union coopérative du Goh suivi d'un questionnaire administré à 250 producteurs. L'analyse des données recueillies montre que la majorité des coopératives étant moins équipées pour la transformation du paddy, cette étape est

détenue à plus de 80% par des opérateurs privés. Aussi, une dominance d'unités artisanales affecte-t-elle considérablement la qualité du riz blanchi.

Mots clé : riz paddy, transformation, défi, développement durable, région du Goh

Abstract

The Goh region is a rice production area. It is one of the ten (10) major rice production zones in Côte d'Ivoire. If production conditions are ensured by State structures through the Rice Development Agency (ADERIZ), at the processing level, the situation is quite different. Producers united in cooperatives experience difficulties in transforming their production. As a result, this part of the value chain is mainly controlled by private operators. In order to understand the low level of paddy bleaching by cooperatives which nevertheless constitute an important lever for rice development, we initiated this work. To carry out this study, a methodology based on the one hand on documentary research and on the other hand on a field survey. Documentary research made it possible to consult scientific works related to the subject, activity reports from local structures in charge of rice cultivation. For the field survey, an interview guide was developed and submitted to the managers of the 10 cooperatives united in the Goh cooperative union followed by a questionnaire administered to 250 producers. Analysis of the data collected shows that the majority of cooperatives being less equipped for paddy processing, this stage is more than 80% owned by private operators. Also, a dominance of artisanal units considerably affects the quality of milled rice.

Key words: paddy rice, processing, challenge, sustainable development, Goh region

Introduction

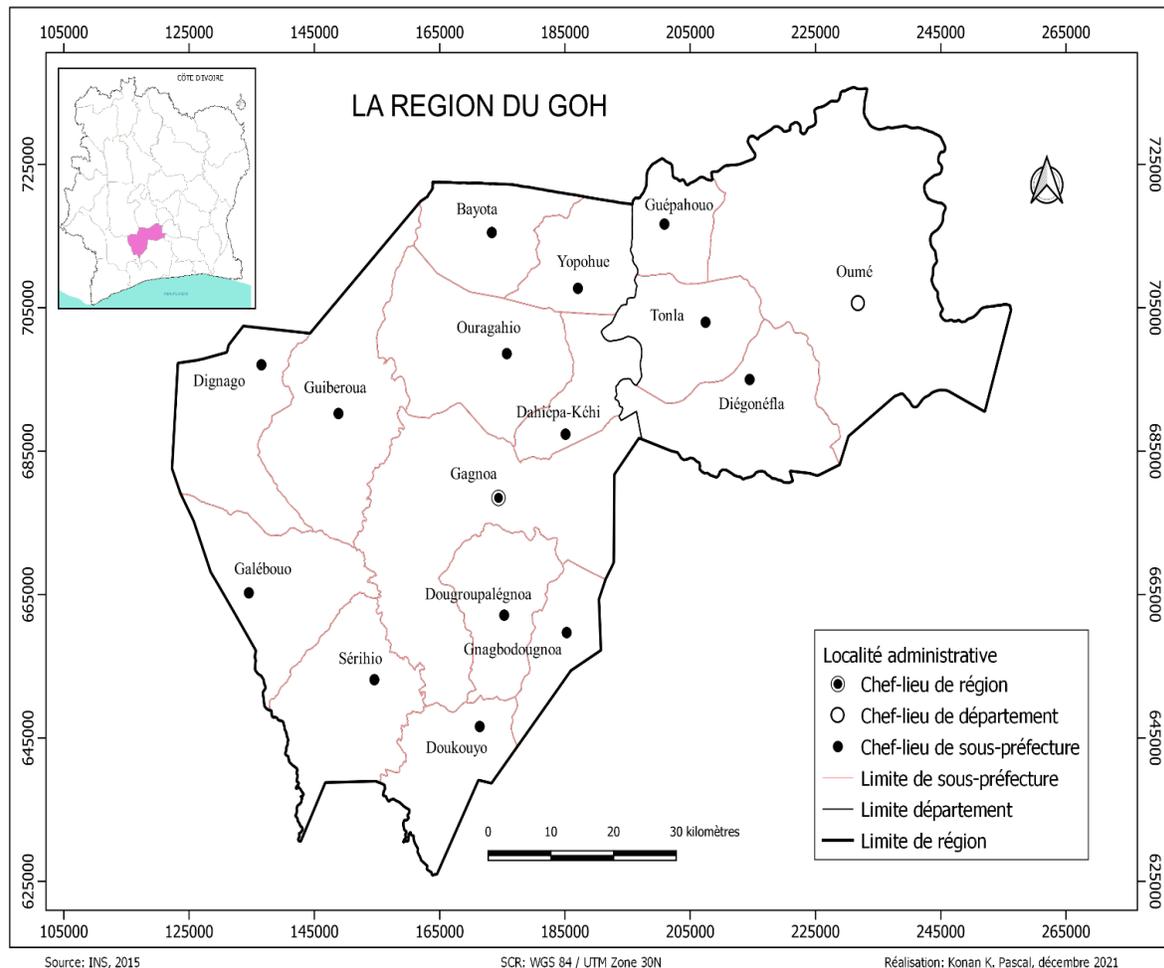
En Côte d'Ivoire, le riz occupe une place importante dans la politique ivoirienne de sécurité alimentaire, à cause de sa forte demande intérieure. Ainsi, comme le dit K. Kouakou et al. (2006, p19) « il est devenu l'aliment principal de la population, notamment celle des milieux urbains du fait du changement des habitudes alimentaires des populations ». Par ailleurs, la production rizicole ivoirienne est réalisée par des petits agriculteurs familiaux qui cultivent quelques hectares et prennent les décisions de gestion en lien avec les besoins de la famille. Pourtant pour K. Kouakou et *al.*, (2006, p25), « La production de riz paddy en Côte d'Ivoire est favorisée par un environnement climatique adéquat et des efforts d'investissement de l'Etat qui met à la disposition des riziculteurs des semences à haut rendement ». La demande nationale est estimée à plus de 2,7 millions de tonnes de riz blanchi, pour une production nationale de 1,3 million de tonnes de riz blanchi en moyenne, couvrant à peine 50% de la demande intérieure (Ministère de

l'agriculture, 2012, p.4). Pour combler ce déficit, la Côte d'Ivoire a recours à des importations massives en vue de répondre aux besoins de plus en plus croissants de la consommation intérieure de riz du fait de l'accroissement démographique (environ 22,7 millions d'habitants (INS, 2014), avec un taux d'accroissement annuel de 2,6%). Ainsi, ces importations sont passées de 756 681 en 2008 à 1,3 million de tonnes de riz blanchi, pour un coût de plus de 234 milliards de F CFA en 2009 (Ministère de l'agriculture, 2012, p.7). Face à cette dépendance alimentaire qui a atteint son paroxysme en 2008 et suite à la flambée des prix au niveau mondial, l'État ivoirien a élaboré une stratégie de développement de la riziculture (SNDR) dont l'objectif est d'augmenter la production de riz par le développement d'un secteur semencier, l'expansion des superficies irriguées, ainsi qu'un meilleur accès des riziculteurs au conseil et à la mécanisation agricole. Les efforts consentis par le gouvernement ivoirien ont permis d'améliorer les conditions de production. Dans la région du Goh, les producteurs sont regroupés en coopératives afin de maîtriser la chaîne des valeurs. Malheureusement, la transformation, un des maillons clés de cette chaîne des valeurs échappe en partie au contrôle des producteurs qui ont recours à des opérateurs privés pour assurer ce service. Cette faible représentativité des producteurs constitue un obstacle à la dynamisation de la filière riz à Gagnoa.

1. Matériels et méthode

La région du Goh est située au centre-ouest de la Côte d'Ivoire dont le chef-lieu est Gagnoa. Elle compte deux (02) départements et seize (16) sous-préfectures (figure 1).

Figure 1 : Présentation de la zone d'étude



Le présent article résulte des résultats d'un projet exécuté par KOTCHI Koffi Joachim, Dien Kouayé Olivier, KANGA Koco Marie-Jeanne, N'GUESSAN Kouassi Guillaume et KONAN Kouamé Pascal dans la région du Goh en 2021 et financé par le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI).

Pour mener à bien cette étude, nous avons opté pour une démarche méthodologique combinant une recherche documentaire et une enquête de terrain. Pour la recherche documentaire, nous avons eu recours à diverses sources que sont des rapports d'activité de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), d'articles de revues scientifiques et de rapports d'activité consultés sur internet et dans la bibliothèque de

l'Institut de Géographie Tropicale (IGT). Les informations tirées de la revue de littérature sont de deux ordres : nous avons d'une part les actions de l'Etat pour booster ce secteur rizicole et d'autres part les contraintes et les acteurs de la production. A la suite de la revue de littérature, une enquête de terrain a été effectuée de mars 2021 à septembre 2021. Selon les données de l'ADERIZ mises à notre disposition, la région du Goh dispose de onze (11) coopératives légalement constituées et regroupées en Union de coopérative de la Région du Goh. Ce sont ces coopératives qui ont été prises en compte dans le cadre de cette étude comme l'indique le tableau n°1.

Tableau 1 : nombre de personnes interrogées par coopérative

Nom de coopératives	Nombre d'adhérents	Nombre de personnes enquêtées (10%)
SCOOPRIF	100	10
SOCORIZ	60	6
CAPEDEN	17	2
SOCOPELAG	50	5
COOPRI	840	85
SOCOPALAN	48	5
SCAPAAD	75	7
SCOBRIO	17	2
CODERIZ GAGNOA	600	60
CODERIZ OUME	100	10
ZOYEKO	672	68
TOTAL	2579	250

Source : ADERIZ, 2021

Pour cette étude, 10% de l'effectif de chaque coopérative a été interrogé, soit 250 personnes. Le questionnaire est adressé uniquement qu'aux producteurs réunis en coopératives. Il est adressé aussi bien aux hommes, aux femmes, aux jeunes qu'aux personnes âgées. Le choix des personnes enquêtées repose sur 2 critères : pour être pris en compte il faut avoir une exploitation d'au moins un hectare de riz et avoir un rendement d'au moins 5 tonnes à l'hectare pour la campagne 2019-2020. Ces deux critères sont cumulatifs. Un guide d'entretien est adressé également aux responsables des unités

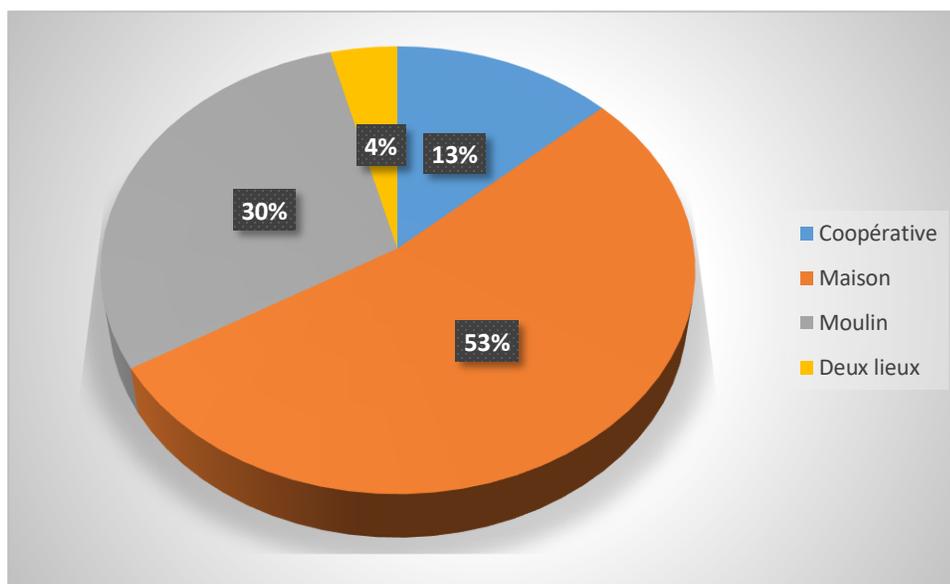
de transformation communément appelées « moulins ». En ce qui concerne les zones enquêtées, l'enquête s'est déroulée dans les seize (16) chefs-lieux de Sous-Préfecture de la Région du Goh. Au cours de notre enquête, nous avons, à l'aide du GPS géo localisé toutes les grandes unités de transformation du paddy et les Différentes Coopératives de la Région. Les prises de vue ont été effectuées à l'aide de nos téléphones portables.

2. Résultats

2.1- Prépondérance des unités artisanales

Pour la gestion de la filière, les producteurs sont réunis en coopératives. Cependant, La faible représentation des coopératives dans la transformation du paddy a vu l'éclosion de plusieurs opérateurs privés qui disputent les productions avec les coopératives qui ne disposent pas d'infrastructures adéquates pour conserver et transformer le paddy (figure 2).

Figure 2 : lieux de stockage du paddy après récolte

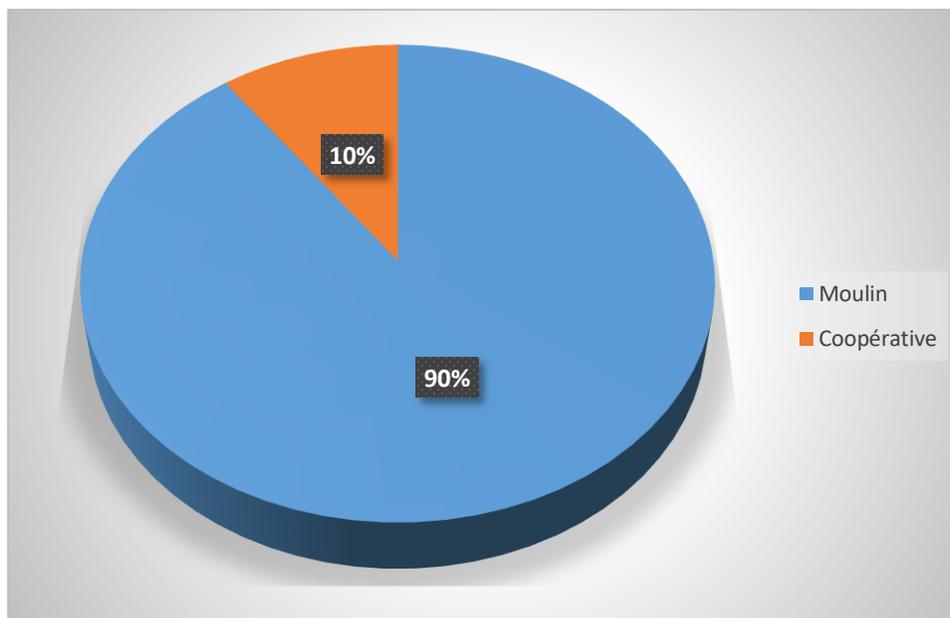


Source : enquêtes de terrain, 2021

La figure 2 montre que 53% des producteurs des coopératives conservent leur paddy à la maison, 30% stockent leurs produits dans les unités de décorticage privées, et seulement 13% les conservent dans les magasins de leurs différentes coopératives. Par ailleurs, 4% des producteurs choisissent deux endroits différents pour garder leur paddy. Ils peuvent conserver une partie à la maison et une autre partie à la coopérative. Ces chiffres montrent le faible niveau d'approvisionnement des coopératives en paddy par leurs membres. Cette situation entraîne un dysfonctionnement de ces structures paysannes et conduit à la dislocation de bon nombre d'entre elles. Le vide laissé par les coopératives

est vite comblé par des opérateurs privés car la transformation du paddy en riz blanchi est un atout majeur pour ces opérateurs du Goh. Le paddy est blanchi majoritairement par les moulins privés (figure 3).

Figure 3 : lieux de décortilage de riz paddy



Source : nos enquêtes, 2021

La figure 3 montre que 90% des producteurs utilisent les unités privées pour blanchir le paddy en lieu et place des coopératives qui ont été créées pour accomplir cette tâche. Cette situation s'explique par le fait que 80% des coopératives ne disposent pas d'unités de transformation (moulin). En effet, les coopératives qui ont en charge la filière riz, peinent à contrôler toute la chaîne des valeurs du fait de leur faible présence dans la transformation du paddy. Les coopératives qui regroupent les producteurs et qui ont en charge la chaîne des valeurs, n'arrivent pas à capter toute la production de paddy de ses membres qui se voient dans l'obligation de se tourner vers les unités privées. A ce niveau nous distinguons deux catégories d'opérateurs privés : il y a les PME et les particuliers. C'est avec le second groupe qu'il y a un problème. En effet, les unités de transformation de certains opérateurs privés ont une faible performance et assurent plusieurs fonctions. En effet, dans ces lieux, la même machine peut être utilisée pour broyer le manioc, piler le riz et le maïs. Or pour pouvoir accéder aux marchés urbains et vendre à un prix plus élevé, il faut un riz de qualité, et en quantité suffisante, capable de concurrencer le riz importé. Dans ces conditions, la qualité de transformation laisse souvent à désirer, avec beaucoup d'impuretés restantes, y compris des petites pierres. Il s'agit ici des unités de transformation traditionnelles dominantes (68%) qu'on retrouve dans les villages et dans les périphéries de certains quartiers urbains. Seules les unités de transformation un peu plus grandes, avec une capacité de transformation de riz paddy d'au moins 1 tonne par

heure, ont le plateau technique adapté pour y parvenir. Sur cette base, moins de 10% des coopératives obéissent à cette exigence. Cette situation dénote du fait que les coopératives manquent de politique managériale pour acquérir des unités de transformation pour celles qui n'en disposent pas. En outre, on note une faible mobilisation des ressources financières par elles pour acheter toutes les productions de leurs membres. Cette situation rend vulnérable les coopératives qui ont du mal à regrouper plus de producteurs et améliorer les conditions de vie de leurs membres respectifs. Toute chose qui permet aux opérateurs privés de monopoliser ce pan de la chaîne des valeurs de la filière riz. Cette partie de la chaîne des valeurs est donc détenue par des opérateurs privés qui proposent leur service aux producteurs moyennant rémunération. C'est un contrat de service qui lie les producteurs à ces opérateurs qui ne tiennent pas trop compte de la qualité du riz blanchi du fait du fait qu'ils disposent d'unité de transformation de moindre calibre (pas performante). En effet, le riz blanchi obtenu de ces unités de transformation contient souvent des impuretés comme nous l'avons déjà dit plus haut. La photo 1 présente l'environnement de ces moulins.



Photo 1 : unité de transformation artisanale à Gnatroa

Ce moulin est qualifié d'unité artisanale en raison du matériau de construction et de la performance de la décortiqueuse. Parmi les unités de transformation, beaucoup ne disposent non seulement pas de machines performantes pour blanchir le paddy et dans le même temps ces mêmes machines sont utilisées pour transformer d'autres produits, le maïs notamment. Ce qui ne permet pas, parfois, d'avoir un riz de qualité dans la mesure où le riz obtenu contient soit des grains de maïs et/ou des grains de sables. Ces opérateurs sont guidés par la recherche de gain plutôt que la qualité du riz. Ils devraient se contenter de blanchir soit le paddy ou le maïs et non les deux en même en temps. Ils n'ont pas

d'image à préserver et se contentent seulement de décortiquer. De plus ces machines ne sont pas dotées d'épierreuse pour écarter les impuretés. C'est un business pour eux, or la qualité du riz dépend non seulement des conditions de production mais aussi des conditions de blanchiment. Les unités privées sont certes en grand nombre et accessibles, mais elles ne répondent pas toutes aux attentes des consommateurs. D'où l'intérêt pour les producteurs de s'organiser davantage afin d'assurer eux-mêmes la transformation du riz paddy en riz blanchi et offrir un riz de qualité aux consommateurs. En plus, des difficultés de blanchiment, le conditionnement du riz blanchi ne fait pas dans de meilleures conditions. En effet, le riz blanchi sorti de ces unités de transformations est conditionné dans des sacs semblables à ceux utilisés pour le cacao comme l'indique la photo2. Alors que pour nous, pour une question de traçabilité et de confiance, le riz blanchi devrait être conditionné dans des sacs confectionnés et qui indiquent sa provenance (photo 3)



Photo 2 : un sac de riz blanchi dans un moulin à Galebré



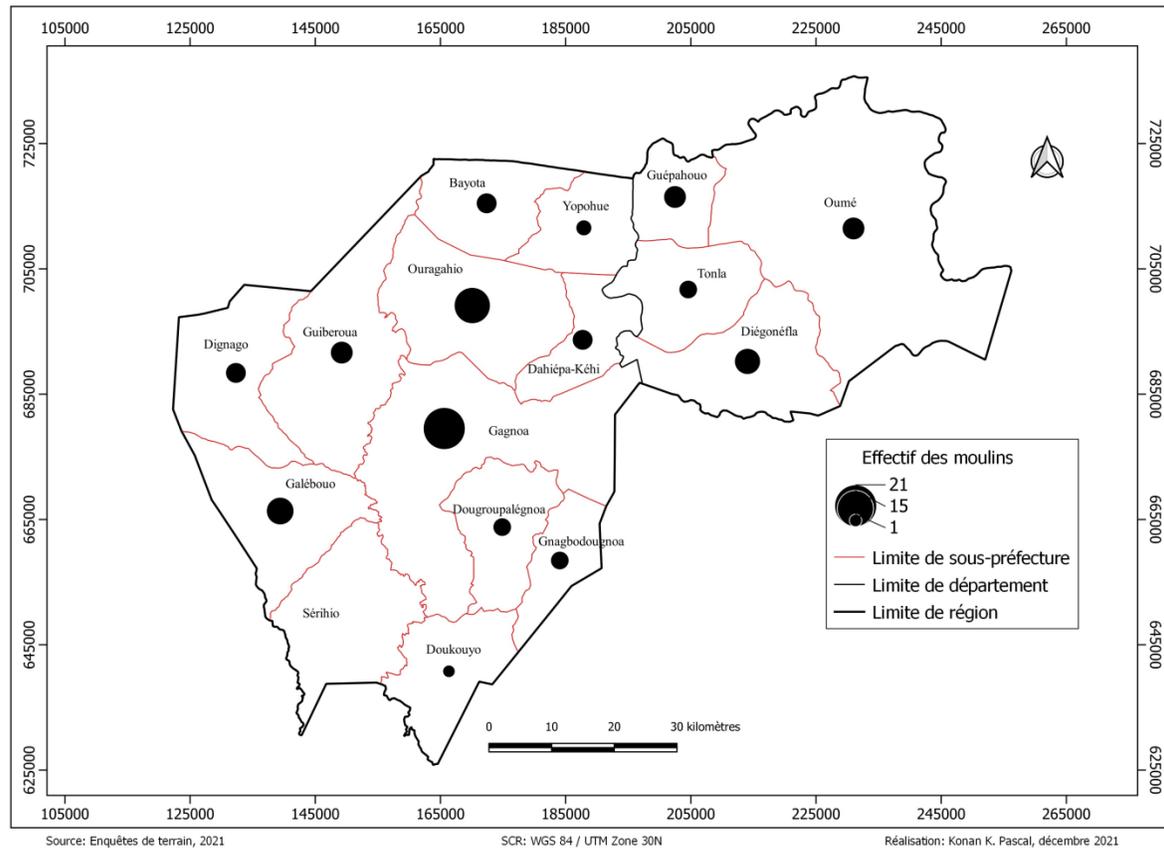
Photo 3 : riz local avec emballage

Sur la photo 2 on observe bien un sac de riz local blanchi. Nu été les inscriptions manuscrites sur le sac, l'on n'aurait pas su qu'il s'agit du riz local. Toutefois, à côté des unités artisanales, il existe quelques unités industrielles (32%) à l'instar de moulin blanc et du fromager, possédant des décortiqueuses ultra modernes qui donnent un riz de qualité avec emballage tel qu'indiqué par la photo 3. Ce sont pour la plupart des PME dont les unités de transformations sont dotées d'épierreuses capables de débarrasser le riz blanchi de toutes impuretés. En effet, le riz sorti de ces unités ne contient pas de matières étrangères. Si toutes les coopératives avaient cette capacité de s'offrir ce genre d'équipement et assurer le blanchissement de toutes les productions de leurs membres, le riz local blanchi allait être de très bonne qualité et être plus accessible dans les grands espaces commerciaux. Ces unités de transformation bien que minoritaire devant les unités artisanales, absorbe une grande partie les productions des producteurs des coopératives. Le faible niveau de blanchissement du paddy par les coopératives s'explique aussi par le manque de mobilité des coopératives qui ne facilite pas l'acheminement du paddy de la zone de production à l'unité de transformation.

2.2. L'éloignement des zones de production des unités de transformation

Une autre situation que vivent les producteurs est l'éloignement des zones de productions des unités de transformation. Lors de notre enquête, nous avons remarqué que les grandes unités de transformation dont disposent certaines coopératives sont plus concentrées dans les villes. Ainsi compte tenu de la distance qui sépare les exploitations de ces unités et le coût du transport, les producteurs vendent le riz sur place en paddy aux opérateurs privés. La figure 4 montre une répartition des unités de transformation par sous-préfecture.

Figure 4 : Répartition de la taille des unités de transformation du paddy par Sous-Préfecture



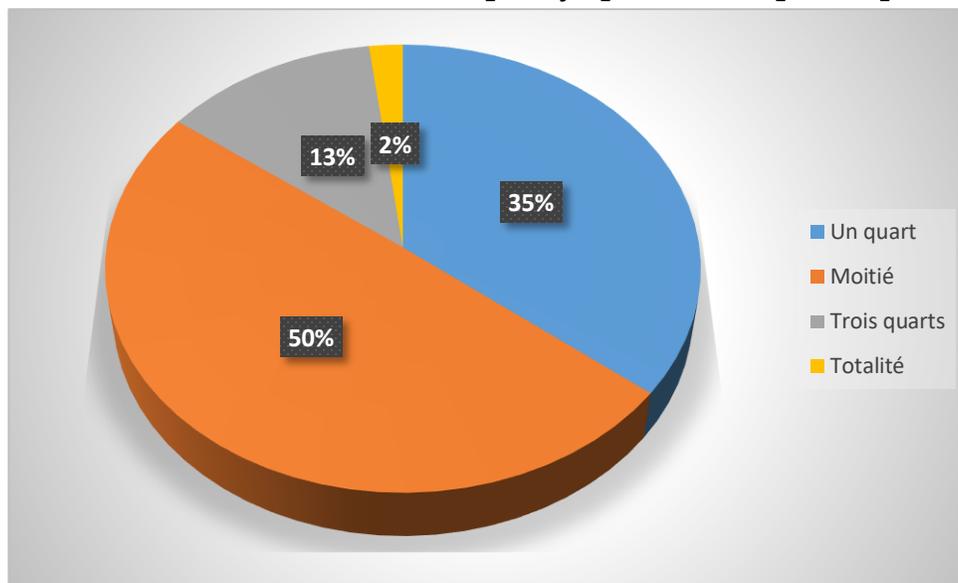
La figure 4 montre une répartition des unités de décortilage du paddy en fonction de leur capacité. Ces unités de décortilage sont classées en deux (2) catégories : il y a d’une part les unités de transformation des particuliers et d’autre part celles détenus par les coopératives.

Au regard de la figure4, on constate que les unités de décortilage du paddy sont plus concentrées dans les sous-Préfectures de Gagnoa et de Ouragahio du fait la forte production du riz dans ces deux (2) sous-préfecture. Cette situation s’explique par le fait que l’ex SODERIZ¹a aménagé de nombreux bas-fonds à Gagnoa et Ouragahio dans les années 1970. Ces bas-fonds, abandonnées après la dissolution de la SODERIZ sont exploités aujourd’hui par des producteurs de riz. De plus, on rencontre de grandes unités de transformations modernes à Gagnoa et à Ouragahio contrairement aux autres localités de la région. Toutefois, les coopératives qui regorgent de nombreux producteurs ont un faible impact en termes de transformation, en dehors de la CODERIZ Gagnoa. Ce sont les grandes unités industrielles telles que les moulins blancs et le fromager qui absorbent les

¹Société de Développement de la Riziculture

trois quarts du paddy récolté dans la région. La figure 5 montre le taux de transformation du paddy des producteurs dans les unités de transformation.

Figure 5 : Taux de transformation du paddy après récolte par les producteurs



Source : nos enquêtes, 2021

Les données de la figure 5 montrent que 50% des producteurs bien qu'étant en coopératives blanchissent la moitié de leur paddy, 35% blanchissent le $\frac{1}{4}$, 13% blanchissent les $\frac{3}{4}$ et seulement 2% blanchissent la totalité de leurs productions à la coopérative à laquelle ils appartiennent. Ces indiquent qu'une grande partie de Cette situation aux dires de certains producteurs est due au fait que des producteurs reçoivent des financements des opérateurs privés pour réaliser leurs campagnes rizicoles et en retour, ils sont dans l'obligation de leur revendre leurs productions.

2.3. Préfinancement et achat du paddy par des opérateurs privés

Avec la politique de préfinancement mise en place, les opérateurs privés arrivent à blanchir 90% de la production (soit 2682.9 tonnes) et se positionnent en leader dans le blanchiment et dans la commercialisation du riz local. Les coopératives n'ont blanchi que 298,1 tonnes de paddy de leurs membres en 2021. L'offre nouvelle apportée par les opérateurs privés notamment les PME permet aux riziculteurs d'augmenter les rendements, de passer d'une riziculture « de subsistance » à une riziculture « marchande », d'augmenter la rentabilité de la riziculture et les revenus. De même, cette nouvelle stratégie permet aux unités de blanchiment des PME telles que les moulins blancs et le fromager de sécuriser des approvisionnements de riz paddy en quantité et en qualité, et de réduire les coûts relatifs car de plus en plus, le riz est vendu blanchi au lieu du paddy. En effet, dans le but de capter la majorité du paddy récolté, des opérateurs privés plus

nantis et plus structurés que les coopératives apportent des subventions aux producteurs avant le début de la campagne. Ces subventions sont soit en espèce, soit en nature (intrants, semence, etc.). A travers un accord les liant, le producteur à qui est remis des subventions est tenu de livrer le paddy à son créancier quand bien même qu'il soit en coopérative. Le prix du paddy est donc jugé en avance et une fois la récolte terminée, l'opérateur reçoit la quantité du paddy correspondant au montant octroyé. Cette politique se fait au détriment des coopératives qui perdent de jour en jour des membres pour faute d'équipement et d'encadrement adéquats.

3. Discussion

Notre travail a montré les difficultés que rencontrent les coopératives rizicoles dans la transformation du paddy de leurs différents membres dans la région du Goh. Ces difficultés sont dues au manque de dynamisme des coopératives, à leur faible niveau d'équipement et à la prépondérance des unités artisanales. Les coopératives ont été créées dans l'optique de permettre aux producteurs de prendre en main la chaîne des valeurs de la filière riz. Leur objectif principal est de satisfaire les besoins de leurs membres à travers l'organisation de la filière, l'achat et la commercialisation du riz de leurs membres respectifs. Ce travail nous a permis de constater que les coopératives éprouvent des difficultés pour accomplir leurs missions. En ce qui concerne la transformation objet de ce travail, le constat est que les coopératives ne captent que 10% de la production de leurs membres à l'exception de quelques-unes d'entre elles. Cette situation dénote du fait que selon notre étude 45% d'entre elles ne disposent pas de siège, ni de magasin de stockage, ni d'unité de transformation. Par contre 35% ont un magasin de stockage mais pas d'unité de transformation et seulement 20% remplissent les conditions d'opérationnalisation. Comment dans ces conditions les producteurs peuvent-ils leur confier la transformation de leur paddy ? Le manque de formation, d'assistance et d'équipement de ces organisations paysannes constitue un handicap sérieux pour elles. Cette situation est consécutive au désengagement de l'Etat des filières agricoles suite au programme d'ajustement structurel imposé par les bailleurs de fonds depuis les années 1992. Y. YERSIN, (2007, p.27) décrit la même situation au Burkina Faso où les privatisations, la mise sur pied de sociétés d'économie mixte, tout ceci a finalement abouti à la disparition de toutes les grandes structures étatiques impliquées dans la filière rizicole. Survivantes de ces mutations, désorganisées, les coopératives rizicoles se sont retrouvées face à des problèmes de gestion et de commercialisation dont la conséquence majeure est aujourd'hui un endettement et de grosses difficultés de gestion. Que faire alors ?

Face à ces problèmes, certains producteurs détournent leurs productions vers des opérateurs privés dont certains ne disposent pas d'unités de transformation adéquate. En

effet, en dehors des structures comme le moulin blanc et le fromager qui possèdent des unités de transformation performantes qui produisent du riz de qualité, la majorité des opérateurs privés ne possède pas d'unité de transformation performante. Les résultats de l'étude de E. Levoy et K. Dotianga (2019) montrent que « Près de 80 % du riz paddy en Côte d'Ivoire est transformé dans les villages, par de petits moulins qui opèrent en grande partie en tant que prestataire de service pour le compte des riziculteurs et de commerçants. La qualité de transformation laisse souvent à désirer, avec beaucoup d'impuretés restantes, y compris des petites pierres ». Pour ces auteurs, « Identifier des moulins de riz capables d'agir comme catalyseurs pour augmenter la production de riz paddy de qualité provenant des petits producteurs, est un des premiers défis dans le développement d'une chaîne de valeur inclusive ». C'est ce défi que veulent relever les producteurs en créant les différentes coopératives pour capter les productions. Car selon les producteurs, vendre son riz en blanchi est beaucoup plus rentable qu'en paddy au regard des prix indiqués. C'est pourquoi, presque la moitié des producteurs interrogés vendent le riz blanchi dans les unités de transformation. Et Comme le disent (G. SOULLIER et P. MOUSTIER, 2018, p183), la transformation constitue une étape très importante dans les activités post récolte du riz. En effet, c'est cette activité qui permet de passer du paddy au riz comestible. La qualité du riz produit en Côte d'Ivoire dépend fortement de la technologie de fraisage utilisée dans la transformation. L'autre défis pour nous est l'amélioration des conditions de production à travers l'acquisition de séchoir, d'intrants, de variété de riz améliorées, etc. afin de produire un riz de qualité débarrassé de toute impureté. Certes, l'insuffisance de moulins modernes de qualité est un facteur limitant, mais les conditions précaires de productions du riz impactent également la qualité du riz. Ainsi, comme le disent Levoy et Dotianga, la qualité du riz blanc dépend grandement de la qualité du riz paddy, d'où leur volonté d'établir des relations partenariales durables avec les producteurs de riz. Développer une riziculture contractuelle avec une politique de prestation de services est « utile » pour les riziculteurs et « gagnant » pour le moulin. Les services envisagés par les producteurs sont la fourniture d'intrants de qualité, et des conseils techniques. Ces services auront un effet gagnant-gagnant : ils permettront aux riziculteurs d'augmenter les rendements, de passer d'une riziculture « vivrière » à une riziculture « marchande », d'augmenter la rentabilité de la riziculture et les revenus. De même, cette nouvelle stratégie permettra aux unités de transformation de riz de sécuriser des approvisionnements de riz paddy en quantité et en qualité, et de réduire les coûts d'approvisionnement. Il est aussi important d'améliorer le circuit de commercialisation du riz local. Dans le processus de commercialisation, deux types de circuits de commercialisation sont en marche à savoir : la commercialisation du paddy et la consommation du riz blanchi (D. LAGO, 2017, p20). Or La vente sous la forme

paddy est le type de vente le plus pratiqué. Néanmoins, une infime partie est décortiquée et commercialisée par les femmes autochtones sur les marchés ruraux (J. ALOKO et J. KOTCHI, 2015, p106). Le riz local est riche et varié. Nous avons les variétés de luxe et les variétés de grande consommation à l'instar des variétés importées. Au niveau du riz de luxe, nous avons le JT11, aurilux, C26 et CY2 pour ne citer que cela. Au niveau des variétés de grande consommation, nous avons le WiTA9, le BAM, le DANANE, etc. qui sont les plus visibles sur les marchés par rapport aux variétés de luxe en raison de leur cycle de production et de leur prix de vente. En effet, les variétés de riz de grande consommation ont un cycle court (3 mois) de production alors que les variétés de luxe ont un cycle long (6 mois). Le riziculteur a la possibilité de les cultiver trois (3) fois dans l'année en mode irrigué. En outre, sur les marchés, ces variétés se négocient en moyenne 150 FCFA/ Kg en paddy et 300 FCFA /Kg blanchi) alors que le riz de luxe se négocie entre 300 F CFA/kg en paddy et 500 F CFA/kg blanchi. Le secteur du riz est prometteur. Pour le rendre plus performant, il est nécessaire de rendre plus attrayant les coopératives en les réorganisant et en leur octroyant des subventions. Nous pouvons même nous inspirer du cas du Burkina Faso où Yves Yersin (op.cit.) montre que l'avenir de la riziculture à Bama et à Banzon passe par la concertation entre les producteurs, leurs épouses transformatrices et les institutions financières dans un jeu qui vise à partager localement une valeur ajoutée qui permet d'améliorer les conditions de vie des familles de riziculteurs. Les Caisses populaires également jouent un rôle moteur central dans le renforcement des activités rizicoles : par l'octroi de crédit intrants aux coopératives puis par la mise en place de crédit stockage, c'est toute la commercialisation qui est consolidée. Le crédit intrant permet l'achat des engrais nécessaires à la croissance du riz. Les producteurs remboursent ce crédit en livrant du paddy à leur coopérative. Le crédit stockage permet à la coopérative de conserver ce paddy et de l'écouler progressivement, sans le brader, aux femmes de leurs coopérateurs.

Conclusion

Le développement durable de la riziculture dans la région du Goh dépend du niveau de transformation du riz par les producteurs eux-mêmes. Les producteurs éprouvent certes des difficultés dans la production, mais le volet transformation qui est un maillon tout aussi important que la production leur échappe. La plupart des coopératives mises en place pour absorber les productions de leurs différents membres ne disposent pas d'équipements adéquats pour blanchir le paddy. Les producteurs sont donc obligés de se tourner vers d'autres partenaires. Ainsi, le riz paddy est blanchi à plus de 80% par des opérateurs privés qui tirent les dividendes au détriment des coopératives créés pour remplir cette mission. De ce fait, la qualité du riz est affectée car certaines unités de

décorticage qui ne sont pas dotées d'unités de transformation performantes capables de sortir un riz débarrassé de toute impureté. Cette situation rend vulnérable les coopératives qui peinent à assurer les charges de fonctionnement et assurer les besoins de leurs membres. Toute chose qui conduit à des défections et/ou à des dislocations de certaines d'entre elles. La riziculture aujourd'hui est un secteur pourvoyeur d'emplois. Il est donc nécessaire de doter les coopératives rizicoles d'équipements modernes leur permettant de prendre en main toute la chaîne des valeurs c'est-à-dire la production, la transformation et la commercialisation. C'est à cette condition que le riz local sera plus compétitif face au riz importé.

Bibliographie

ALOKO N'GUESSAN Jérôme, KOTCHI KOFFI Joachim, 2015, la commercialisation informelle du riz local à Gagnoa., in *European Scientific Journal* June 2015 Edition vol.11, No.16, p102-113

LEVOY Éric, DOTIANGA Konaté, 2019, *Le riz, source d'opportunités en Côte d'Ivoire*, rapport n°4 : La difficile recherche de moulins prometteurs, page consulté le 29 septembre 2023 à 14 heures 17 minutes sur le site <https://blogs.worldbank.org/fr/nasikiliza/>

SOULLIER Guillaume., MOUSTIER Paule. 2018, *Impacts of contract farming in domestic grain chains on farmer income and food insecurity. Contrast evidence from Senegal.* *Food Policy.* Article de revue du Cirad, Vol.79 p179-198

LAGO David Tagro, 2017, *évolution de la production sous régionale du riz : enjeux du riz et filière riz*, mémoire de maîtrise, 87p

Ministère de l'agriculture ivoirienne, 2012, *stratégie nationale révisée de développement de la filière riz en Côte d'Ivoire (SNDR) 2012-2020*, 40p

KOUAKOU Kra Djato, DUGUÉ Patrick et PECQUEUR Bernard, 2006, *interventions publiques pour le développement d'un système agroalimentaire localisé dans le secteur de la production rizicole irriguée en Côte d'Ivoire*, dans *Revue mondiale en développement* 2006/4 (n°136), p101-118

YERSIN Yves, 2007, *Transformation et vente du riz local : les femmes sauvent la mise*, *Grain de Sel*, N°40-sept-nov 2007, p27